

ACCOMPAGNER LA CRÉATION DE TIERS-LIEUX SUR SON TERRITOIRE

1 jour

690 € HT, Élu : tarif modulable
Déjeuner inclus

4 avril 2023

Foisonnement de définition, de typologie, de géographie, de modèle économique, comment appréhender le phénomène des tiers-lieux ? La notion de tiers-lieux connaît un succès grandissant depuis une quinzaine d'années. Derrière ce concept, on observe des réalités très différentes et une diversité de dynamiques, de lieux, de projets, d'acteurs, reflétant le caractère protéiforme du phénomène. On y vient pour se rassembler, travailler, télétravailler, entreprendre, créer, fabriquer ou apprendre. En Île-de-France, on dénombre plus de 1 000 tiers-lieux d'activité qui prennent la forme de bureaux mutualisés, d'espaces de coworking, de Fablabs, de lieux d'accompagnement à la création et au développement des entreprises (Incubateurs, pépinières), d'espaces artisanaux, etc. En quoi et comment ces espaces partagés permettent-ils de mutualiser outils et ressources, de stimuler les interactions sociales, de développer les rencontres ou de croiser les compétences ?

Cette formation vous permettra de comprendre les différents modèles et modes de fonctionnement des tiers-lieux. Elle mettra à votre disposition des outils et cas pratiques pour vous aider à accompagner au mieux leur déploiement sur votre territoire.

Public concerné

- Collectivités locales, administrations déconcentrées, établissements publics, chambres consulaires,
- Élus, décideurs et collaborateurs.

Objectifs

Comprendre le concept de tiers-lieux, ses typologies et les enjeux associés.

Former les collectivités au fonctionnement d'un tiers-lieu, déterminer les leviers d'action favorable à l'émergence de projets de tiers-lieux sur leur territoire au service des citoyens et de la ville.

Compétences visées

À l'issue de cette formation vous aurez acquis les fondamentaux de la mise en place d'un projet de tiers-lieux (conception, fonctionnement, rôle de la collectivité dans sa mise en œuvre).

Outils pédagogiques

Cette formation s'appuiera sur les travaux de l'Institut Paris Region et du réseau de tiers-lieux franciliens « A+ c'est mieux ! », ainsi que sur des témoignages et retours d'expérience. Elle alternera transmission de savoirs théoriques, atelier pratique et visite apprenante d'une ½ journée à « La Tréso » à Malakoff (92). Des outils d'intelligence collective seront mobilisés.

Coordination de la session : Carine Camors, socio-économiste à l'Institut Paris Region et Aurélien Denaes, co-responsable de « La Tréso » et co-coordonateur du réseau « A+ c'est mieux ! ».

Niveau : Il n'y a aucun pré-requis.

Evaluation : l'évaluation des compétences et des acquis se fait en trois temps : une quinzaine de jours avant, en fin de session et deux mois après la formation. Un questionnaire est remis à chaque stagiaire.

Informations pratiques : Le nombre de participants est limité à 15 pour permettre les échanges et l'appropriation des concepts et méthodes. Le déjeuner et le dossier documentaire sont inclus dans le prix.

Lieu : L'Institut Paris Region – 15, rue Falguière 75015 Paris.

Inscription

Merci de renvoyer (avant le 28 mars le bulletin complété et signé à l'adresse suivante : formations@institutparisregion.fr)
Vous recevrez une convocation confirmant votre inscription et une convention de formation.

Des formations sur mesure peuvent être élaborées avec vous ou adaptées à partir de formations existantes.

Information inscription : Béatrice Mercier - Tél. : 01 77 49 79 14

PROGRAMME DE LA FORMATION

4 AVRIL 2023

En fonction de la situation sanitaire, cette formation pourra être proposée en distanciel.

9 H 00 OUVERTURE ET TOUR DE TABLE

- **Brigitte GUIGOU**, responsable Formation, L'Institut Paris Region

DÉFINITION ET FONCTIONNEMENT D'UN TIERS-LIEU : UTILITÉ SOCIALE, GOUVERNANCE, MODÈLES ÉCONOMIQUES, ACTIVITÉS HYBRIDES, ETC.

- **Carine CAMORS**, socio-économiste, L'Institut Paris Region

Questions/réponses

COMMENT FACILITER LA MISE EN PLACE D'UN TIERS-LIEU EN TANT QUE COLLECTIVITÉ ? POSTURE, MOYENS, LEVIERS...

- **Aurélien DENAES**, co-coordonateur du réseau « A+ c'est mieux ! », Élu local.

Questions/réponses

ÉTUDES DE CAS ET INITIATIVES INSPIRANTES SUR DIFFÉRENTS TERRITOIRES EN ÎLE-DE-FRANCE : URBAINS, RURAUX, PÉRI-URBAINS

- **Carine CAMORS** et **Aurélien DENAES**

Questions/réponses

ÉVALUATION DE L'IMPACT DES TIERS-LIEUX DANS LES TERRITOIRES

- **Carine CAMORS** et **Aurélien DENAES**

Questions/réponses

12 H 00 : DÉJEUNER EN COMMUN

VISITE APPRENANTE : « LA TRÉSO » À MALAKOFF (92)

- **Aurélien DENAES**
- **Grégoire SIMONNET**, responsable des ateliers et co-responsable de La Tréso

LA TRÉSO, POURQUOI ET COMMENT ?

DÉCOUVERTE D'OUTILS ET MACHINES NUMÉRIQUES DANS UN FABLAB

ATELIER PARTICIPATIF : QUELLE POSTURE ADOPTER EN TANT QUE COLLECTIVITÉ FACE AU SUJET TIERS-LIEUX ?

17 H 15 : SYNTHÈSE ET BILAN DE LA FORMATION

17 H 30 : FIN DE LA FORMATION



BULLETIN D'INSCRIPTION

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à formations@institutparisregion.fr

Contact Béatrice Mercier, secrétariat formation formations@institutparisregion.fr Tél. : 01 77 49 79 14	Courrier L'Institut Paris Region – Formations 15, rue Falguière - 75740 Paris Cedex 15 Internet www.institutparisregion.fr/formations
--	--

FORMATION

Intitulé : _____
Dates : _____
Tarif : _____ € HT _____ € TTC (TVA 20%)

PARTICIPANT

Nom : _____ Prénom : _____
Fonction : _____
E-mail : _____ Tél. : _____

ENTREPRISE / ORGANISME

Raison sociale : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Code NAF : _____ Numéro SIRET : _____

Responsable du suivi de l'inscription
Nom : _____ Prénom : _____
E-mail : _____ Tél. : _____

Responsable de formation
Nom : _____ Prénom : _____
E-mail : _____ Tél. : _____

Adresse de facturation (si différente ou prise en charge par un organisme collecteur)
Raison sociale : _____
Dossier suivi par : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____ Tél. : _____

En signant ce bulletin,
j'accepte les conditions générales
de vente disponibles sur le site internet

Fait à _____
Le _____

Signature et cachet

Nombre de places limité



Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.



BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LES ÉLUS

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à formations@institutparisregion.fr

Contact Béatrice Mercier, secrétariat formation formations@institutparisregion.fr Tél. : 01 77 49 79 14	Courrier L'Institut Paris Region – Formations 15, rue Falguière - 75740 Paris Cedex 15 Internet www.institutparisregion.fr/formations
--	--

Prise en charge par la collectivité ou par le DIF Élus via la plateforme « Mon compte élu ».

FORMATION			
Intitulé :	_____		
Dates :	_____		
Tarif :	<table border="0"> <tr> <td style="text-align: center;">€ HT</td> <td style="text-align: center;">€ TTC (TVA 20%)</td> </tr> </table>	€ HT	€ TTC (TVA 20%)
€ HT	€ TTC (TVA 20%)		

TARIFS DE LA SESSION PAR JOUR ET PAR ÉLU	
Collectivités au-dessus de 50 000 habitants	560 € HT pour 1j et 800 € HT pour 1,5j
Collectivités entre 10 000 et 50 000 habitants	490 € HT pour 1j et 700 € HT pour 1,5j
Collectivités en-dessous de 10 000 habitants	280 € HT pour 1j et 400 € HT pour 1,5j

PARTICIPANT ÉLU *	
Nom :	Prénom :
Fonction ou délégation :	_____
Élu(e) de la collectivité de	Date de début du mandat actuel
E-mail :	Tél. :

*Toutes les rubriques « Participant » doivent être complétées obligatoirement

COMPLÉTEZ CI-DESSOUS LA PARTIE A OU B SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE

A) PRISE EN CHARGE PAR LA COLLECTIVITÉ. À compléter par la collectivité

Accord pour la participation de : _____

Intitulé de la formation : _____

À la journée de formation organisée le(s) à L'Institut Paris Region.

Qui sera facturée (somme en toutes lettres) : _____

Paiement à envoyer à : L'Institut Paris Region 15, rue Falguière 75015 Paris	<input type="radio"/> chèque (à l'ordre de L'Institut Paris Region)
	<input type="radio"/> mandat administratif (bon de commande à L'Institut Paris Region, numéro.....)

B) PRISE EN CHARGE PAR LE DIF ÉLUS (Caisse de Dépôt et Consignations, inscription sur la plateforme « Mon compte élu » : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu>)

Tous les élus peuvent solliciter le financement d'une formation auprès du DIF-Élus via la plateforme « Mon compte élu ». Pour cela, vous devez vous inscrire à notre formation sur « Mon compte élu ».

Fait à _____
Le _____

Signature et cachet de la collectivité

Nombre de places limité

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE